

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activité 2025

Introduction

La présence du CAUE dans le département 04

Pôle Conseil & accompagnement

Présentation du pôle, zooms et données 06
Le conseil aux porteurs de projet 08

Pôle Aménagement & innovation

Présentation du pôle, zooms et données 10
Innovations et expérimentations 12

Pôle Pédagogie & culture

Présentation du pôle, actions culturelles et cycles 14
Actions pédagogiques 16
Les publications 18

Formations

Présentation et données 20

Institutionnel

Adhérents et partenaires 22
Bilan financier 24
Le CAUE de Haute-Savoie 26
Le projet associatif du CAUE 27



Hommage à Georges Étallaz

Ancien maire de Collonges-sous-Salève,
et conseiller départemental, Georges
Étallaz est décédé le 30 juillet 2025.

Il a présidé le CAUE de Haute-Savoie de 1998 à 2011. Architecte de profession, son implication au développement de notre association au tournant du XXI^e siècle, dans un département en forte mutation, a été remarquable. Sa personnalité calme, sa capacité d'écoute et son sens de l'engagement pour l'aménagement du territoire ont contribué à l'ancrage du CAUE comme un outil référent pour les collectivités locales.

Il savait aborder les défis avec recul et mesure, toujours animé d'un sourire rassurant.



Avec le soutien du Département de la Haute-Savoie, partenaire principal du CAUE de Haute-Savoie.

Incertitude, reconnaissance et mobilisation

Joël Baud-Grasset
Président du CAUE de Haute-Savoie



Le CAUE est un outil de conseil, d'accompagnement, de sensibilisation et de formation qui œuvre en faveur d'une adaptation maîtrisée du territoire départemental, en application des missions d'intérêt public qui lui sont confiées. Il propose gratuitement aux collectivités, aux institutions et aux habitants une ingénierie locale, disponible et désintéressée, à dimension technique et culturelle. Il dispose aussi d'une mémoire de l'évolution de la Haute-Savoie, souvent utile pour animer les réflexions d'avenir d'un département qui connaît de profondes mutations depuis 50 ans.

Le CAUE est un outil agile qui accompagne et conseille tous les publics pour apporter des éclairages aux décideurs et aux acteurs locaux en matière de ménagement du territoire. Son mode de financement dédié par une affectation de la part départementale de la Taxe d'Aménagement est garant de sa neutralité et de l'objectivité de ses réflexions.

Le CAUE est aussi un levier de la cohésion territoriale puisque le dynamisme de la construction dans les villes contribue significativement à son financement, et ces ressources bénéficient prioritairement aux communes ne disposant que de moyens limités.

Le CAUE est issu d'une loi, robuste, et particulièrement visionnaire, élaborée en 1977.

Dans la quasi-totalité des départements, l'action des CAUE est reconnue, notamment par les mairies et les intercommunalités qui savent recourir aux compétences mises à leur disposition. Le cadre semble idéal ainsi énoncé !

Pourtant les CAUE connaissent une crise inédite.

Une réforme "technique" de la Taxe d'Aménagement, actée en 2020 au détour d'un projet de loi de finances et applicable depuis septembre 2022, modifie considérablement la perception de cette ressource. Ce sont en premier lieu les communes et les départements qui en sont impactés ; ils voient leur recette dédiée à l'aménagement et à la préservation des espaces naturels et sensibles s'effondrer. L'année 2025 marque, comme redouté, l'apogée de la défaillance de collecte et de reversement de cette recette

fiscale. Pour les CAUE, la situation est dramatique puisqu'elle constitue 70 à 80% de leur ressource ; les CAUE étant des structures associatives relativement modestes dont le modèle économique est fondé légalement sur la gratuité.

Tout le réseau des CAUE est mis en danger. En début d'année 2025, le CAUE de la Gironde devait licencier 6 salariés. En décembre 2025, le CAUE de La Manche est mis en liquidation. D'autres voient leur avenir menacé et il est à craindre, en 2026, que nombre de CAUE soient profondément affaiblis. La Fédération Nationale des CAUE, que je préside également, déploie une action énergique auprès du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Gouvernement. Elle s'allie avec l'Association des Maires de France, l'Association des Départements de France et d'autres fédérations pour proposer des solutions de sauvegarde et de pérennisation. La cause est entendue et soutenue, mais dans les faits, on ne constate aujourd'hui encore aucune avancée.

En Haute-Savoie, la reconnaissance de la qualité et de la fiabilité de notre action, notamment par les collectivités locales, permet de bénéficier du soutien exceptionnel du Département. Nous entretenons une relation constante et solide avec les élus et les services dont l'écoute est précieuse. Dans ce contexte de crise, l'Assemblée départementale a choisi en 2025 de soutenir le fonctionnement de notre structure en nous accordant une avance remboursable de 560 000 € et une subvention de 500 000 €. Les prévisions de recette de la Taxe d'Aménagement demeurant très incertaines pour 2026, cette même assemblée a acté une garantie de ressource de 1 900 000 € pour nous permettre de poursuivre notre engagement dans un contexte de renouvellement municipal. Que les élus soient remerciés pour cette décision vitale au CAUE au profit de tout le territoire.

Nous avons naturellement consenti à un effort de maîtrise des dépenses et de l'effectif pour aborder avec raison et sans perte de compétences le nouvel exercice.

Pour terminer sur une note d'espoir, revenons sur un temps fort et particulièrement marquant du réseau national que nous avons organisé à Annecy les 10, 11 et 12 septembre 2025. Les Universités d'été des CAUE ont été une occasion remarquable de mesurer la force, la compétence et la mobilisation des équipes de tous les CAUE. Ce réseau est extraordinaire. Sa ressource est assurément humaine, impliquée et engagée pour aborder avec optimisme les transitions qui s'imposent à nous. Le thème de cette rencontre était "Réparer le futur". Beau programme ! Gageons que nous pourrions continuer à déployer nos moyens à votre service encore longtemps.

La présence du CAUE dans le département

Localisation des actions menées par le CAUE, en accompagnement, aménagement et pédagogie en 2025

Annemasse Les Voirons agglomération

Ambilly
Annemasse
Bonne-sur-Menoge
Cranves-Sales
Étrembières
Gaillard
Juvigny
Lucinges
Machilly
Saint-Cergues
Vétraz-Monthoux
Ville-la-Grand

Arve et Salève

Arbusigny
Arthaz-Pont-Notre-Dame
La Muraz
Monnetier-Mornex
Nangy
Pers-Jussy
Reignier-Esery
Scientrier

Cluses Arve et Montagnes

Arâches-la-Frasse
Cluses
Marnaz
Theyez

Faucigny Glières

Ayze
Bonneville
Brison
Contamine-sur-Arve
Glières-Val-de-Borne
Marignier
Vougy

Fier et Ussets

Choisy
La Balme-de-Sillingy
Lovagny
Mésigny
Nonglard
Sallenôves
Sillingy

Genevois

Archamps
Beaumont
Bossey
Chênex
Chevrier
Collonges-sous-Salève
Dingy-en-Vuache
Feigères
Jonzier-Épagny

Neydens
Présilly
Saint-Julien-en-Genève
Savigny
Valleiry
Vers

Grand Annecy agglomération

Annecy
Alby-sur-Chéran
Allèves
Chapeiry
Duingt
Groisy
Saint-Félix
Saint-Jorioz
Saint-Sylvestre
Sevrier
Talloires-Montmin

Montagnes du Giffre

Châtillon-sur-Cluses
Mieussy
Samoëns

Pays de Cruseilles

Andilly

Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Évian-les-Bains
Larringes
Maxilly
Saint-Paul-en-Chablais

Pays du Mont-Blanc

Passy
Saint-Gervais-les-Bains

Pays Rochois

La Roche-sur-Foron

Quatre Rivières

Faucigny
Fillinges
Peillonex

Rumilly Terre de Savoie

Bloye
Boussy
Crempigny-Bonneguête
Étercy
Hauteville-sur-Fier
Lornay
Marcellaz-Albanais
Marigny-Saint-Marcel
Massingy
Moye
Rumilly
Saint-Eusèbe
Sales
Thusy

Vallières-sur-Fier
Vaulx
Versonnex

Thonon agglomération

Allinges
Bons-en-Chablais
Thonon-les-Bains
Yvoire

Ussets et Rhône

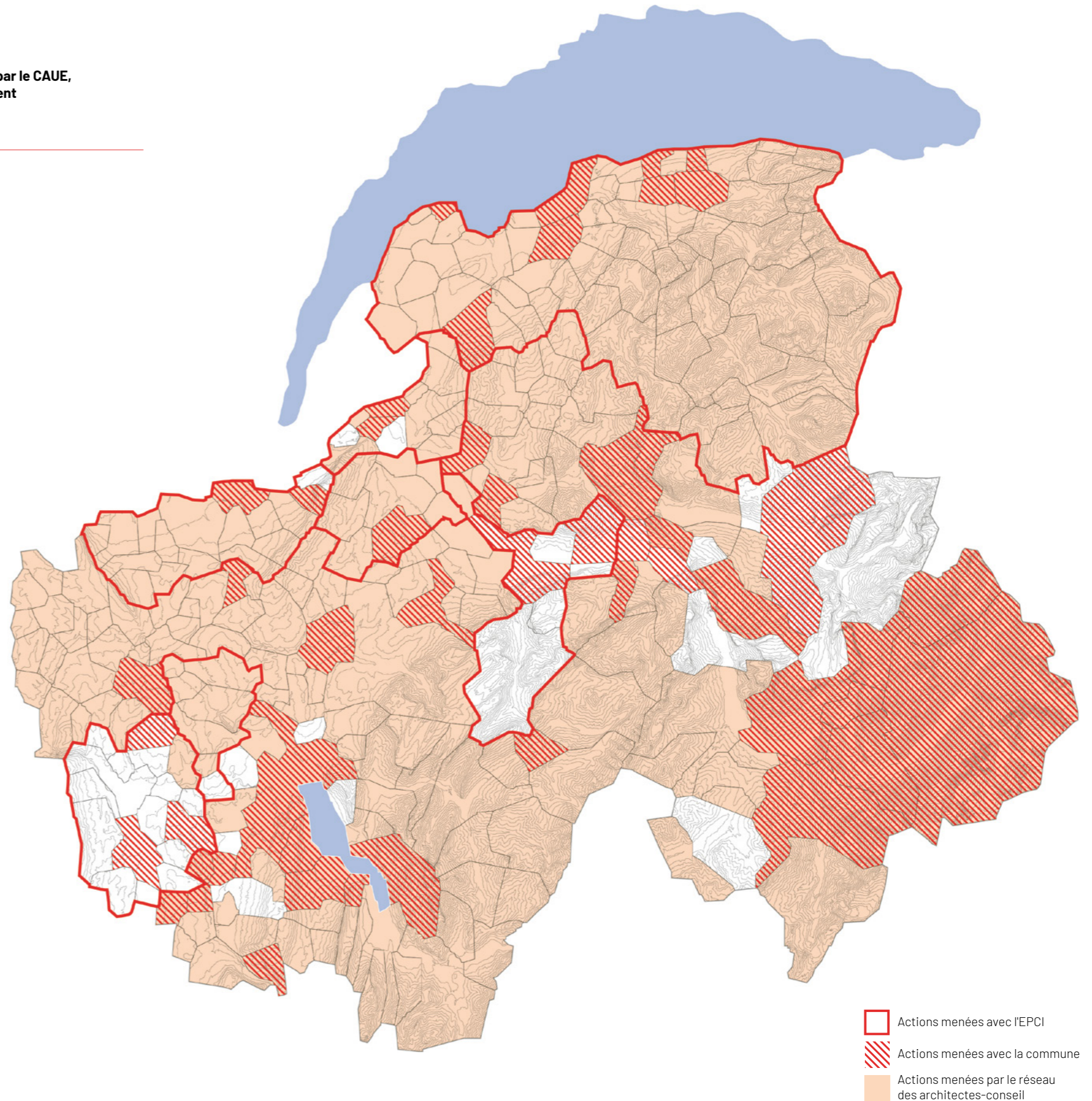
Chilly

Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

Chamonix-Mont-Blanc
Les Houches
Servoz
Vallorcine

Vallée de Thônes

Saint-Jean-de-Sixt



Conseil & accompagnement

Le pôle Conseil & accompagnement est au service des collectivités territoriales pour les aider à construire un cadre de vie de qualité. Ses actions se déclinent selon deux axes principaux: le conseil aux porteurs de projet, toujours conduit en lien avec les élus et les services en charge de l'urbanisme, et l'accompagnement des collectivités dans le cadre de leurs projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement d'espaces publics. Ancré sur le territoire, le CAUE inscrit ainsi les missions de service public que lui confère la loi dans le respect des réalités locales. C'est également un lieu de rencontre et de concertation entre les élus, les administrations, les maîtres d'ouvrage et les professionnels.

Ci-après, quelques exemples d'accompagnement réalisés durant l'année 2025.



Site technique de Vovray



Vue d'ensemble sur le site de l'Arbaron et le col de Pierre Carrée

Le CAUE de Haute-Savoie intervient au profit des collectivités de l'ensemble du département : engagement de projets d'équipements publics, définition d'orientations qualitatives en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, préparation de la commande de maîtrise d'œuvre.

L'appui du CAUE vise à évaluer l'opportunité et la faisabilité des projets d'aménagement, de construction ou de réhabilitation d'équipements et d'espaces publics, et à préparer la commande de maîtrise d'œuvre. Il peut s'étendre de l'aide à la décision ponctuelle, à un accompagnement dans la durée tout au long du processus préalable à la réalisation du projet, pour permettre aux collectivités de remplir leurs obligations de maîtres d'ouvrage publics. Il peut s'agir de projets d'aménagement de sites naturels, d'espaces publics, d'équipements scolaires, culturels ou sportifs, ou de réhabilitation de patrimoine, protégé ou non.

Réflexion globale sur les sites techniques de la ville

Anancy

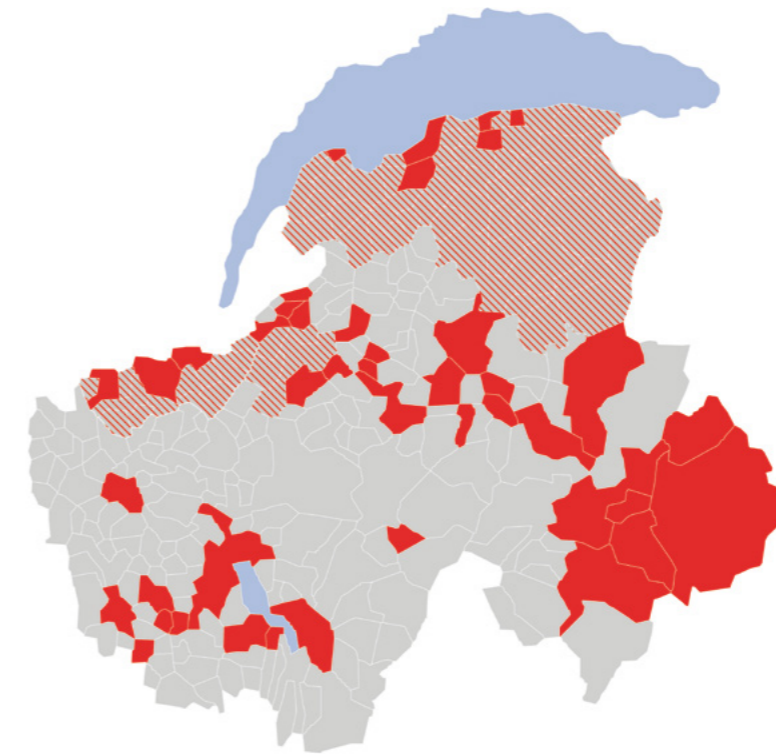
La commune d'Anancy a sollicité le CAUE pour mener une réflexion globale sur l'ensemble des sites techniques de la ville, intégrant la restructuration nécessaire du centre technique de Vovray. Suite à la fusion des communes en 2017, les principaux enjeux sont de rationaliser les sites, optimiser les surfaces, définir une stratégie à long terme et croiser les orientations d'aménagement avec le projet de territoire Anancy 2050 et le PLUi-hmb. Un état des lieux exhaustif sur les 14 sites gérés par 10 directions a été réalisé et plusieurs échelles de travail ont été nécessaires pour co-construire et définir un schéma directeur : réflexion urbaine en lien avec le Grand Anancy, fonctionnement des services et utilisation des bâtiments, élaboration d'une préprogrammation sur 2 sites stratégiques.

Requalification des sites du col de Pierre Carrée et de l'Arbaron

Arâches-la-Frasse

La commune d'Arâches-la-Frasse souhaite requalifier le site du col de Pierre Carrée avec l'ambition d'optimiser et valoriser l'accueil des visiteurs tout au long de l'année. Il constitue une porte d'entrée stratégique pour le domaine nordique et les randonnées pédestres. Afin d'avoir une vision d'ensemble, la réflexion a été élargie au site de l'Arbaron, ancienne gare du téléphérique édifée en 1963 pour acheminer les matériaux vers le chantier de la station de Flaine. Les axes de réflexion identifiés permettront d'améliorer l'accueil des visiteurs, clarifier et organiser les flux et stationnements, renforcer l'activité de ski nordique, et proposer une offre événementielle et un restaurant tout en pérennisant l'activité du golf en été.

Les chiffres clés pour 2025



Champs	Architecture, habitat, construction :	46 ACTIONS
	Paysage, environnement, biodiversité :	13 ACTIONS
Types	46 accompagnements de projets	
	1 étude de territoire, 9 jurys et 3 conseils	
Bénéficiaires	3 EPCI	
	43 communes	
	1 Autre	

Actions menées avec l'EPCI

Actions menées avec la commune

Fin d'un mandat et préparation d'un nouveau

En 2025, de nouvelles demandes des collectivités portant sur la construction de centres techniques municipaux se sont amplifiées comme à Pers-Jussy, Yvoire, Mieussy ou Duingt. Les études de préprogrammation précédemment réalisées pour les communes d'Annemasse et Annecy ont permis d'élaborer une méthodologie d'accompagnement et une base de programmation confortée sur ce type d'équipement.

Le CAUE a également apporté son concours dans le cadre de l'organisation de consultations de maîtrise d'œuvre sous la forme de procédures adaptées, ou avec négociation, comme la reconversion de l'usine Bretton en musée à Cluses, la rénovation énergétique du groupe scolaire de Maxilly-sur-Léman (en partenariat avec le SYANE), ou la restauration de l'église des Houches. Les demandes sur la végétalisation des cours d'école restent toujours d'actualité, comme à Ville-la-Grand, Saint Gervais-les-Bains ou Chamonix.

L'équipe du CAUE se tient à la disposition des collectivités pour les aider à développer leurs projets publics dans l'esprit du ménagement du territoire.



Vue sur la plaine d'Amphion

Mise en œuvre du Plan Paysage

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC)

Le CAUE accompagne le SIAC dans la mise en œuvre opérationnelle du Plan Paysage du Chablais. Il s'agit de structurer un dispositif technique et culturel mis à la disposition des communes adhérentes pour les aider à traduire les objectifs de la charte paysagère dans leurs aménagements ou documents d'urbanisme. La démarche comprend 3 temporalités : l'acculturation pour partager les enjeux et construire une méthode commune, la diffusion du projet et, à la demande des collectivités, un accompagnement possible pour définir des orientations stratégiques sur leur territoire. En 2025, le CAUE est intervenu pour les communes de Bernex (urbanisation du secteur d'extension au chef-lieu), Montriond (modification de 2 OAP, réhabilitation de la mairie et ses abords) et Publier (orientations d'aménagement sur le secteur d'Amphion).

Le conseil aux porteurs de projet

Le CAUE a pour mission d'apporter un conseil gratuit aux porteurs de projet désireux de construire, réhabiliter un bâti ou aménager un terrain. Cette expertise architecturale, urbaine et paysagère s'inscrit dans le cadre de la "Loi de 1977 sur l'Architecture" qui encadre, notamment, la qualité d'insertion des projets dans le territoire. À ce titre, les architectes-conseil interviennent en amont des demandes d'autorisation d'urbanisme. Aussi, ils tiennent une place privilégiée pour installer un dialogue nécessaire entre les porteurs de projet et la collectivité, pour accompagner l'accueil de projets adaptés à leur contexte.

Le conseil architectural, urbain et paysager : un espace de dialogue pour accueillir les projets dans les territoires

Le conseil est utile au plus proche du territoire, là où naissent les projets de construction, de transformation ou d'aménagement. C'est dans cette proximité que le CAUE déploie un réseau d'architectes-conseil, qui interviennent aux côtés des élus et des services instructeurs, dans les mairies ou au sein des intercommunalités. Leur présence permet un accompagnement ancré dans les réalités locales, en lien direct avec les enjeux du territoire.

Le conseil est utile lorsqu'il est partagé de manière collégiale. C'est dans cet esprit que l'architecte-conseil met son expertise au service d'un échange constructif. Autour de la table, le maire, l'instructeur, l'architecte-conseil et le porteur de projet croisent leur regard. Ensemble, ils examinent la conformité du projet aux documents d'urbanisme, mais aussi la qualité de son insertion dans le site, conformément aux attentes de l'article R.431-8 du Code de l'urbanisme.

Le conseil est utile au plus tôt, lorsque la discussion est encore ouverte et que les choix ne sont pas figés. C'est à ce stade que le débat est le plus fertile, avant que tout ne soit défini, dessiné, arrêté. L'architecte-conseil contribue alors à évaluer les capacités d'un site à accueillir un projet respectueux du cadre bâti, paysager et environnemental. Ce dialogue préalable permet de garantir l'intérêt public de l'architecture, tel que défini par la loi de 1977 et dont le maire est le garant à travers la validation des autorisations d'urbanisme.



Rencontre du réseau des architectes-conseil à la Villa Cohendier en juin 2025 (Saint-Pierre-en-Faucigny)

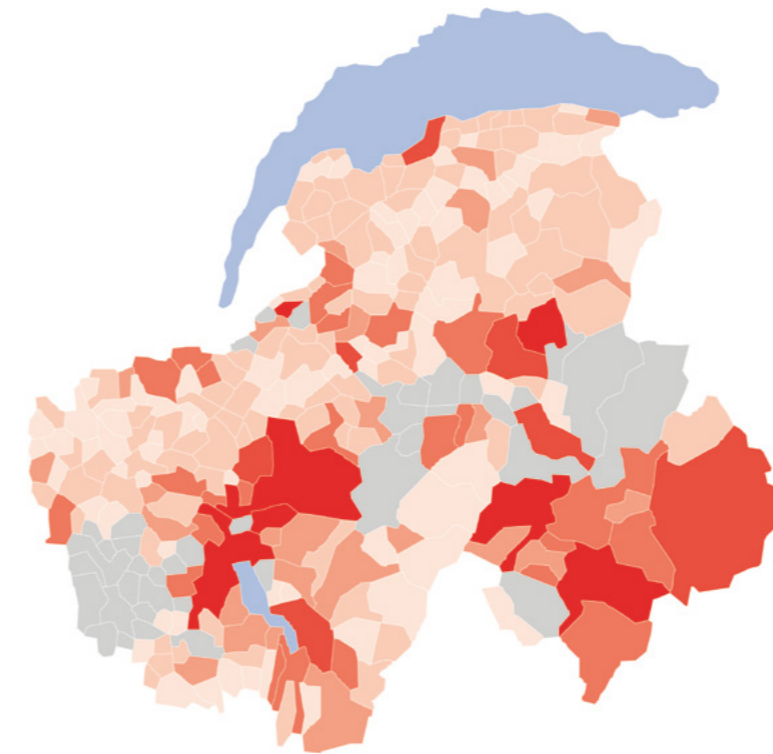
Les architectes et paysagistes-conseil de Haute-Savoie :

Audrey Alix
Romain Allimant
Paolo Amaldi
Elodie Bergna
Catherine Boidevaix
Maxime Boyer
Adrien Burgat Charvillon
Matthieu Cambuzat
Laetitia Capuano
Benoît Chambre
Rémi Chaudurié
Michel Coen
Philippe Couteau
Adrien Cuny

Yann Damiani
Guy Desgrandchamps
Philippe Després
Jean-Michel Favre
Mariona Garriga Serra
Péran Guillaume
Pierre Janin
Anthony Laffargue
Pierre Lambre
Stéphane Lièvre
Patrick Maisonnet
Sophie Mauro Chassagne
Yves Mugnier
Pierre Parquet

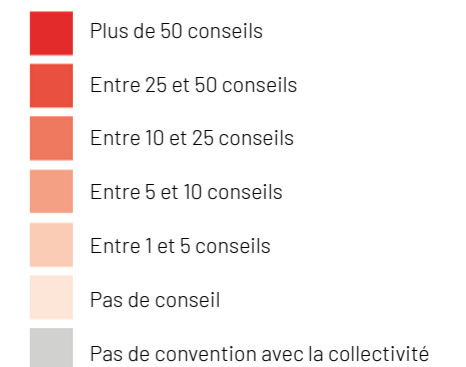
Séverin Perreaut
Marie Petey
Michèle Prax
Vincent Rey Millet
Julien Schoumacher
Mathieu Silvestre
Andrea Spöcker
Damien Vielfaure
José Villot

Les chiffres clés pour 2025



Répartition
37 architectes-conseil
241 communes disposant de ce service direct par convention

Activité
692 demi-journées de conseil
2 321 conseils,
Conseils spécialisés :
3 architecture et patrimoine d'alpage
6 architecture et édifices agricoles
1 architecture et patrimoine



Le réseau des architectes-conseil

Des professionnels indépendants sélectionnés et formés par le CAUE

Le CAUE assure sa mission de conseil aux porteurs de projet par l'intermédiaire d'un réseau d'architectes-conseil qu'il sélectionne, forme et anime. Ces professionnels, qui ont une activité libérale par ailleurs, interviennent au côté des maires et de leur service instructeur en apportant une expertise architecturale, urbaine et paysagère. Leur action se situe au plus proche des sites de projet. Elle se nourrit d'une relation régulière avec la collectivité et d'une connaissance approfondie du territoire dans lequel ils interviennent. Ainsi, sur les 279 communes que compte le département de Haute-Savoie, 241 bénéficient de l'intervention d'un architecte-conseil dédié. Garant de la fiabilité de ce réseau de professionnels, le CAUE finance à 50% ce service.

Évolution des modalités contractuelles du service de conseil

Mise en place d'accords-cadres

Le 23 mai 2025, l'Assemblée Générale du CAUE a validé la mise en place de marchés publics pour sélectionner les architectes-conseil et encadrer leur mission. Cette décision intervient dans l'objectif de sécuriser juridiquement nos actions et par là-même celles de nos partenaires. Elle vise également à renforcer la crédibilité du réseau par une transparence et une égalité de traitement dans le choix des architectes-conseil. Le service de conseil sera ainsi organisé suivant des accords-cadres par collectivité pour une durée de 4 ans maximum. En tant que coordonnateur du groupement de commandes, le CAUE pilotera la procédure de sélection. Afin d'accompagner cette transition, la mise en place se fait sur trois ans. Le 1^{er} janvier 2026, sept marchés

ont été notifiés pour les territoires ouest du département : le Grand Anancy, les communautés de communes des Sources du Lac d'Anancy, Fier & Usses, Usses & Rhône, et du Pays de Cruseilles.

Les territoires du centre et de l'est du département bénéficieront de ces nouvelles modalités respectivement en janvier 2027 et janvier 2028.

Aménagement & innovation

Le CAUE s'implique en matière de recherche et d'expérimentation pour acquérir une meilleure connaissance du caractère spécifique du département, puis développer des méthodes et des orientations fiables visant à programmer durablement son évolution. Il développe en ce sens des actions partenariales avec les acteurs départementaux et accompagne les collectivités pour anticiper leurs projets d'aménagement. Le pôle développe deux axes de travail : l'aménagement pour aider les collectivités à structurer leurs intentions, l'innovation pour contribuer à construire un cadre de vie de qualité durable. Ci-après, quelques exemples en matière d'aménagement et innovation.



Réflexion sur le développement urbain de Thusy



Îlots Grenette, La Roche-sur-Foron

Le CAUE accompagne les collectivités pour un développement harmonieux et un cadre de vie de qualité

Le pôle Aménagement & innovation apporte ses conseils pour encadrer le développement urbain en prenant en compte le patrimoine existant, en s'attachant à intégrer les enjeux de qualité environnementale et de sobriété foncière pour répondre aux défis contemporains de l'aménagement du territoire. Il intervient à l'échelle de communes, quartiers ou tènements, pour la définition de stratégies urbaines et paysagères en amont de la rédaction des documents d'urbanisme, ou en vue de traduction réglementaire d'orientations d'aménagements. Il accompagne également les réflexions pré-opérationnelles des programmes de développement urbain par l'élaboration de cahiers des charges pour la consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre ou d'opérateurs.

Depuis 2025, le CAUE accompagne les collectivités dans la définition de stratégies d'évolution de leur foncier économique. Il s'agit de requalifier les espaces productifs, de maintenir et dynamiser l'économie du territoire tout en assurant un meilleur usage des sols.

Thusy Orientations pour le développement urbain du chef-lieu

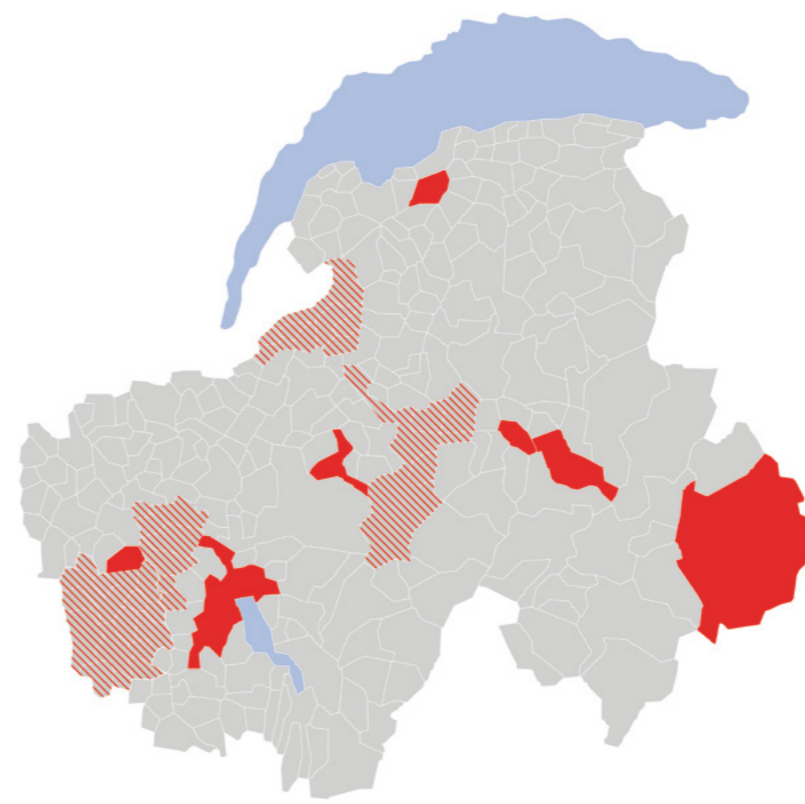
Le CAUE a accompagné la commune de Thusy dans sa réflexion sur un grand tènement non bâti faisant la jonction entre le cœur du bourg et quelques habitations isolées. Il s'agit, sur ce foncier stratégique, de permettre le développement du village tout en proposant une composition urbaine garante de la juste intégration du projet dans son environnement.

Ce travail, réalisé en collaboration avec l'architecte Patrick Maisonnnet, s'est inscrit dans le contexte de la révision du PLUi-hm de la communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie. Les différents scénarios étudiés ont permis d'identifier les préconisations urbaines, architecturales et paysagères à intégrer dans l'orientation d'aménagement et de programmation. Ce travail pourra être décliné en un cahier des charges pour la consultation future d'un opérateur.

La Roche-sur-Foron Une étude pour le confortement du centre bourg

La commune de La Roche-sur-Foron dispose d'atouts indéniables, tant sur le plan économique que patrimonial, qui l'inscrivent dans une dynamique d'urbanisation croissante. Cependant, son centre-ville peine à suivre ce développement, en accordant une place trop importante à la voiture, ce qui nuit à la qualité du cadre de vie et crée un sentiment de saturation. Dans le cadre d'une étude portant sur la programmation de deux îlots, combinant réhabilitation de bâtiments dégradés et construction de nouveaux logements, le CAUE a été amené à proposer une réflexion plus globale sur le fonctionnement du cœur de ville. Au travers d'orientations d'aménagement qualitatives, l'accompagnement a permis de proposer une stratégie de structuration du centre-ville et sa transition vers un fonctionnement plus urbain, tout en préservant son attractivité économique.

Les chiffres clés pour 2025



Champs	Urbanisme, aménagement :	10 ACTIONS
	Innovation et prospective :	5 ACTIONS
Types	10 accompagnements de projets	
Bénéficiaires	4 EPCI	
	7 communes	
	1 Département	

- Actions menées avec l'EPCI
- Actions menées avec la commune

Chamonix-Mont-Blanc Accompagner l'intensification urbaine du secteur de la gare d'Argentière

Le secteur de la gare d'Argentière, à Chamonix, entame son évolution vers un secteur habité par la construction prochaine d'un immeuble de 6 logements en résidence principale, et la réhabilitation du premier étage de la gare, constitué de 3 logements. La commune a saisi le CAUE pour accompagner l'intensification de ce lieu de vie, déjà réactivé par la dynamisation du système ferroviaire. Dans une lecture à l'échelle du quartier, entre enjeux urbains et paysagers, il s'agit ici de repenser le parking et les abords immédiats des bâtiments, tout en assurant la lisibilité et l'articulation qualitative et paysagère des différentes fonctions attendues (logements, voirie, accès et cheminements modes doux, espaces de stationnements privés et publics, arrêts de bus...).

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie Accompagnement d'une stratégie de développement économique

La rareté et la cherté du foncier, tout comme la nécessaire préservation des sols viennent resserrer les contours des zones d'activités, dont le foncier peut et doit être optimisé. La communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie s'interroge sur l'encadrement de l'évolution de ses zones d'activités, et notamment sur la pertinence de certains secteurs d'extension envisagés. Fort des acquis de la démarche MixCité 3, le CAUE et l'EPF ont accompagné la collectivité dans la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour élaborer un schéma directeur de développement de deux de ses zones d'activités, pour identifier un plan d'actions cohérentes et qualitatives pour le développement intégré et équilibré de chaque secteur concerné.



ZAE "Vers Uaz" de Vallières-sur-Fier

Innovations et expérimentations

Le CAUE accompagne les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement et d'adaptation au changement climatique. Il conseille notamment les collectivités dans leur processus décisionnel en amont des projets de développement urbain. Dans un contexte en perpétuelle évolution, pour anticiper les défis de demain, prendre en compte les spécificités locales et être en capacité d'innovation, le CAUE s'enrichit de réflexions prospectives et cultive les collaborations avec les acteurs et partenaires de l'aménagement du territoire. Cela se traduit par un investissement dans des travaux de recherche et des expérimentations territoriales traitant des sujets d'actualité.



Foncier commun de l'alpage de l'Aulp, Faverges-Seythenex © Sarah Ludwig



Foncier commun de l'alpage des Chéserys, Chamonix-Mont-Blanc © Sarah Ludwig

20 ans de partenariat en faveur de la recherche doctorale

Le CAUE est partenaire de la recherche depuis 2007. Historiquement, le lien s'est naturellement développé avec l'École nationale d'architecture (ENSA) de Grenoble, puis l'ENSA de Paris-La Villette. Ces partenariats ont été mis en place dans le cadre de contrats CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche), financés par l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie). L'objectif est le développement de la recherche partenariale publique-privée en plaçant les doctorants dans des conditions d'emploi.

À ce jour, les 5 doctorantes accueillies ont exploré les travaux des architectes de renom ayant marqué le territoire haut-savoyard : Maurice Novarina, Henry Jacques Le Même, Albert Laprade, Pascal Hausermann, Claude Costy, Jean-Louis Chanéac et Maurice Brailard. Au-delà de la connaissance rassemblée dans ces re-

cherches, qui constitue la base de la thèse, l'accueil de doctorants permet en retour de nourrir l'activité culturelle du CAUE. Chaque contribution des doctorantes a donné lieu à la production d'une exposition et à l'édition d'un ouvrage (Collection "Portrait", et récemment le Guide du téléphérique du Salève).

Parce que le CAUE s'intéresse aux questions d'aménagement du territoire, régi par un corpus législatif en perpétuelle évolution, l'approche juridique constitue tout un pan de son activité. Des liens se sont ainsi créés avec la Chaire Valcom (Valoriser les communs fonciers) et le Centre de recherche en droit Antoine Favre de l'Université Savoie Mont-Blanc. En 2025, une doctorante en droit public, Sarah Ludwig, a ainsi intégré l'effectif du CAUE pour une période de 3 ans. La philosophie de la Chaire Valcom rejoint les orientations du projet associatif sur la question du

ménagement du territoire, levier indispensable à la définition des trajectoires d'avenir du département, qui enjoint l'aménagement à économiser, préserver et prendre soin.

Le travail de thèse engagé traite des "fonciers communs, leviers de cohésion sociale et de ménagement du territoire". Le fonctionnement des communs fonciers peut en effet venir éclairer la notion de ménagement du territoire. Cette pratique issue du Moyen-Âge porte des valeurs de gestion pérenne et de préservation des ressources, d'entraide, de partage, d'engagement, qui font écho aux préoccupations contemporaines et aux aspirations d'une partie de la population. Cette réflexion pourra contribuer à repenser les principes de l'action publique sur les territoires, et à aménager (ménager) ceux-ci de manière compatible avec les défis socio-environnementaux et climatiques.



© Lucie Rolland



© Léon Guillemin

Le paysage comme outil prospectif à Annemasse agglomération

La discipline de la prospective propose d'investiguer la vision lointaine par le prisme de 4 questions essentielles : "Que peut-il arriver demain ? Que pouvons-nous faire ? Que voulons-nous faire ? Comment ferons-nous ?"

Appliquée à l'aménagement, la prospective cherche à explorer des choix politiques possibles en intégrant les enjeux du temps long et en explorant les chemins possibles. Elle peut investir des champs disciplinaires variés. Ainsi, le CAUE a pu accompagner des démarches de prospective urbaine avec la Ville d'Annecy, et aussi envisager des scénarii pour sonder les projets d'aménagement du Grand Annecy sous le prisme de la trajectoire carbone.

En 2025, forts d'une relation construite avec un enseignant de l'École du paysage de Blois, lauréat de la démarche "Annecy 2050", nous avons proposé aux élus de l'agglomération d'Annemasse de produire un travail prospectif relatif au paysage en mobilisant une trentaine d'étudiants en dernière année de formation. Leurs travaux remarquables ont fortement marqué les esprits et sont désormais mobilisés dans une étude portant sur la stratégie de désimperméabilisation des sols de l'agglomération pour laquelle le CAUE est mobilisé.



LE FORON PAR LA FAUNE
© Grégory Nas De Tourris

© Jeanne Faust-Dekeuwer

Extraits du travail de prospective sur Annemasse Agglo, réalisé par les étudiants de l'école de paysage de Blois

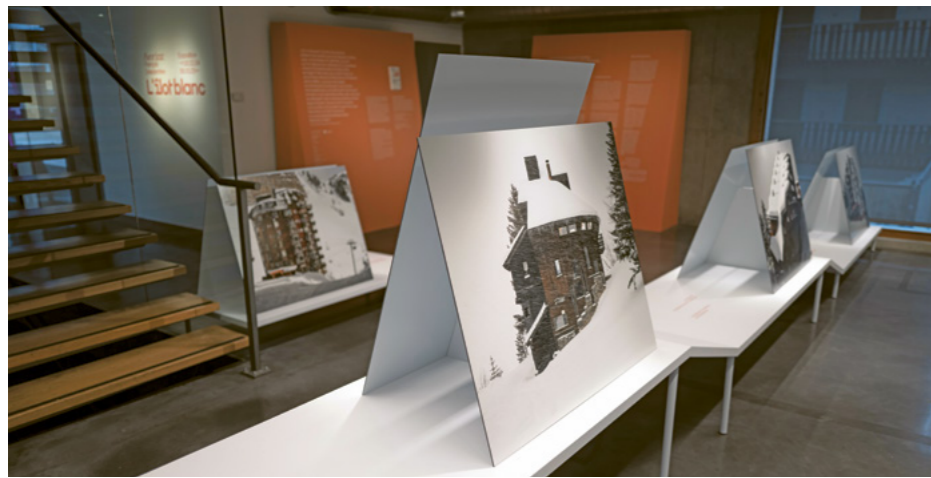
Mix'Cité 4... travaux en cours

Lancée en 2024, la démarche Mix'Cité 4 s'est concrétisée en 2025 par le choix d'un site test à Cluses, et la publication d'un concours d'idées. Ce programme d'expérimentation territoriale, mené en partenariat avec l'EPF, la CCI, la DTT et Action Logement, et associant l'USH et la FPI, vise l'apport de réponses urbaines et juridiques sur le lien emploi-logement-territoire, ou comment optimiser le foncier d'activités pour viser une mixité fonctionnelle efficiente et qualitative, permettant l'accueil et le développement d'activités économiques, tout en fa-

cilitant l'accès au logement des salariés, dans une démarche de sobriété foncière, de qualité du cadre de vie et de travail. Parallèlement à la réflexion menée en matière d'évolution de la zone d'activités sur le long terme, une étude juridique a été confiée à un cabinet d'avocats, chargé de faire le point sur les dispositifs juridiques existants en matière de lien emploi-logement et d'identifier des leviers d'actions et d'innovation. L'équation est complexe, et les études engagées en 2025 seront finalisées en 2026. À suivre donc...

Actions culturelles

Animé par la conviction que l'architecture, l'aménagement des territoires et l'environnement sont d'intérêt public, les actions culturelles du CAUE sont ouvertes à tous dans un but d'exploration, de création, de transmission, d'expérimentation et de partage. Au travers d'expositions, de conférences, de visites, de publications, de manifestations culturelles et d'actions pour le jeune public, le CAUE cherche à initier le débat, à proposer des regards, en créant des projets qui inspirent autant qu'ils donnent les moyens à chacun de comprendre le territoire contemporain et d'anticiper celui de demain.



Exposition "L'îlot blanc, Avoriaz" de François Deladerrière

Cycle : Inventer la montagne
Octobre 2024 - mars 2025

Exposition
L'îlot blanc, Avoriaz – François Deladerrière

Cette exposition proposait une réinterprétation du guide "Avoriaz, une architecture de neige" co-édité par le CAUE de Haute-Savoie et les Éditions 205 en 2023. À partir des photographies de François Deladerrière et d'extraits de textes de la journaliste Carine Bel et de l'architecte Arnaud Dutheil (ancien directeur du CAUE), une nouvelle narration d'Avoriaz se dessine. Le regard de François Deladerrière exprime des ressentis de lieux, des impressions imperceptibles d'ambiances, toutes ces choses palpables qui font la spécificité d'Avoriaz.

Inclassable, Avoriaz concrétise une utopie : celle d'un domaine skiable extraordinaire, d'une station de sports d'hiver zéro voiture, d'une Métropole des Alpes futuriste en parfaite adéquation avec la montagne. Le choc provoqué par l'audace des premières réalisations d'Avoriaz, inaugurée en 1967, imaginée tel un îlot suspendu au-dessus d'une falaise, est énorme. Là, des bâtiments libres et agiles dialoguent avec le paysage, semblables à des corps habitant la montagne et se jouant de ses contraintes.

Cycle de rencontre
Temps d'échanges avec le public

- Une rencontre en refuge organisée avec l'association "à Haute voix" en présence de Yann Borgnet, guide de haute montagne et docteur en géographie sur le thème des acteurs en territoires et transitions.
- En partenariat avec l'Auditorium de Seynod, la projection du film "Après la neige, un nouveau commencement ?" suivie d'une table ronde avec Virginie Saclier, autrice, et Frédéric Caul-Futy, maire de Mont-Saxonnex.



Exposition "Braillard, architectes de père en fils - 80 ans de projets"

Cycle : L'éloge du quotidien
Avril 2025 - septembre 2026

Exposition
Braillard, architectes de père en fils

Les Braillard, architectes genevois, se distinguent par la diversité de leurs domaines d'intervention, de l'architecture à l'urbanisme, en passant par la promotion immobilière et l'engagement politique. Leur production reflète surtout les besoins du quotidien de la ville : logements, équipements et espaces publics, commerces et bureaux. Si certains édifices sont devenus emblématiques, comme le téléphérique du Salève, la tour de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, ou quelques immeubles comme La maison ronde, une grande partie de leur œuvre reste encore méconnue.

À partir des archives de la Fondation Braillard Architectes à Genève, des travaux d'étude déjà réalisés, et de la recherche menée par Fleur Richard, cette exposition invitait à découvrir différentes facettes de ces architectes. Pour la première fois, cette exposition retrace l'ensemble de leurs parcours respectifs, entre projets phares et réalisations plus modestes.

Les chiffres clés pour 2025

Types
6 visites
8 conférences
3 expositions à L'îlot-S et 6 en itinérance

Visiteurs
688 toutes visites confondues
458 toutes conférences confondues
4 598 toutes expositions confondues :
2 117 à L'îlot-S, 2 481 en itinérance



Exposition "Modernité ordinaire - Atlas des régions naturelles" de Nelly Monnier, Eric Tabuchi et Carine Bonnot

Cycle de rencontre
Temps d'échanges avec le public

- Une table ronde "S'emparer du patrimoine, pourquoi sauvegarder l'ordinaire ?" avec les architectes Katrien Vertenten et Lucas Camponovo (Nomos architectes), Guy Desgranchamps et François Brugel, ainsi que la journaliste Carine Bel en modératrice.
- Une conférence "Faire avec les choses" menée par David Devaux.
- Une table ronde "Architectes au-delà des frontières : existe-t-il une architecture transfrontalière ?" avec les architectes Laurent Gravier, Sara Martin Camara, Vanessa Lacaille, Mounir Ayoub, Francis Jacquier et Marlène Leroux, modérée par Carine Bel.
- Une visite architecturale commentée à Genève conduite par Paul Marti, chargé de recherche, historien de l'art et du patrimoine du XX^e siècle.

Exposition
Modernité ordinaire – Atlas des régions naturelles

À la croisée des champs de la photographie et de l'architecture, cette exposition présente le travail de Nelly Monnier et Eric Tabuchi, auteurs de l'Atlas des régions naturelles (ARN). Le commissariat d'exposition a été confié à Carine Bonnot, architecte, associée de l'agence Silo, et docteure en urbanisme. Délaisant volontairement les métropoles et les circuits touristiques, les photographes empruntent les routes secondaires, traversant les cantons et les sous-préfectures, afin d'y révéler des images du quotidien.

L'exposition invite à approfondir la question de l'existant et des héritages, sachant que le monde à venir ne bénéficiera plus des conditions économiques qui ont marqué les Trente Glorieuses. Dans ce contexte, la préservation et la valorisation de l'existant doivent ainsi être pensées comme des leviers fondamentaux des transitions sociales, écologiques et architecturales. Les héritages, marqueurs des identités territoriales, apparaissent comme une ressource d'avenir.

Archistoire

Archistoire est une application mobile gratuite développée par le réseau des CAUE pour découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager de manière immersive.

Le CAUE de Haute-Savoie a développé 3 parcours sur la ville d'Annecy, en partenariat avec Ville d'Art et d'Histoire d'Annecy. L'utilisateur peut explorer des lieux sur site ou depuis chez lui, en naviguant dans des visites augmentées mêlant photos anciennes, modélisations 3D et documents d'archives.



Lien de téléchargement →

Cycle de rencontre
Temps d'échanges avec le public

- Une balade urbaine conduite par Alexandra El Zeky, conseillère actions culturelles au CAUE, sur le front de lac d'Annecy.
- Une conversation entre Carine Bonnot, la commissaire de l'exposition, et Nicolas Tixier, architecte DPLG, autour du thème "Regarder le banal, ou l'art d'observer le quotidien".

Actions pédagogiques

Les actions pédagogiques du CAUE de Haute-Savoie s'adressent en premier lieu au public scolaire et se concrétisent par des interventions en classe sur tout le département de la Haute-Savoie.

Le CAUE développe une pédagogie de projet par le faire, l'expérimentation in situ avec une approche sensible. Cette envie de sensibiliser se décline pour tous les publics (hors scolaire, en famille) avec la volonté de faire sens, de diversifier les regards et de croiser les points de vue.



Atelier "Lieux sensibles"



Atelier "croquis urbain"

Des actions culturelles pour tous les publics

La réflexion de la programmation culturelle par cycle donne la possibilité d'approfondir une thématique et permet d'offrir différentes approches accessibles à toutes et tous sur un même sujet et quel que soit son âge. Afin que L'ilot-S, l'espace culturel de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en Haute-Savoie, soit un lieu vivant, différentes actions se déclinent ainsi sous plusieurs formes : expositions, visites, ateliers famille, rencontres, visites guidées, ciné-débat... L'ilot-S est ouvert du lundi au vendredi en semaine et un samedi par mois avec un atelier famille à 15h. Le jeune public a toute sa place dans cette programmation culturelle.

Ateliers famille Dessiner la ville

En apprenant quelques notions essentielles d'observation et de dessin, cet atelier propose une immersion au cœur de l'environnement quotidien des habitants. Prendre le temps de regarder sa ville pour en saisir les traits, voilà l'occasion d'exprimer sa créativité à l'aide des précieux conseils de Julie-Amadéa Pluriel, paysagiste au CAUE, et illustratrice.

Lieux sensibles

Aux côtés d'Alice Caron, cartographe et géographe, les participantes et participants se sont laissé guider dans les rues d'Annecy pour observer autrement les bâtiments du quotidien. À l'aide de photos prises pendant la balade et d'éléments graphiques, tous ont restitué leur expérience vagabonde sous forme de cartes postales sensibles.

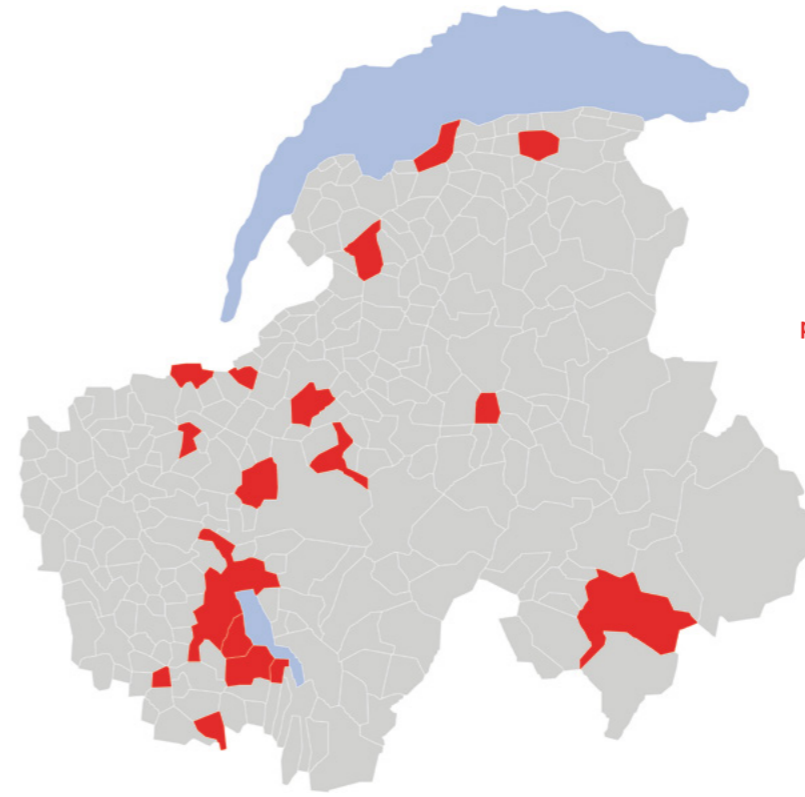
Médiation adaptée aux plus jeunes Outils pédagogiques

Dans le cadre de l'exposition "Modernité ordinaire", des outils pédagogiques ont été spécialement conçus pour les plus jeunes et sont en libre accès au CAUE. Sont mis à disposition des puzzles de 4 ou 12 pièces, pour les 3 à 6 ans, ainsi qu'un jeu d'association de cartes de photos de façades et de plans des bâtiments correspondants, pour les plus grands.

Workshop ados "Dans la peau d'un architecte"

Pendant trois jours, accompagnés de Charlotte Delalex, les ados de 11 à 17 ans ont revêtu le costume d'architecte et ont conçu un projet en accéléré : analyser un site, comprendre ses contraintes et ses usages, concevoir un programme, dessiner les plans du projet et le représenter en trois dimensions. Le bâtiment dont ils ont imaginé la réhabilitation était issu de l'exposition "Modernité ordinaire".

Les chiffres clés pour 2025



Projets pédagogiques
14 écoles primaires
7 collèges
678 élèves du primaire 309 collégiens

6 ateliers hors scolaire :
379 participants

Médiations d'expositions
109 élèves pour "Avoriaz"
28 élèves pour "Modernité ordinaire"
soit 137 au total

Les actions pédagogiques pour le public scolaire et périscolaire

L'action pédagogique du CAUE se déploie sous différentes formes. Avec l'appui d'un réseau d'intervenants pédagogiques, pour lequel un marché a été mis en œuvre en 2025, les projets s'inscrivent principalement dans le cadre de dispositifs portés par le Département (Chemins de la culture) et les villes (PEAC). Les thématiques abordées entrent en résonance avec la programmation culturelle du CAUE. Cette transversalité permet de compléter les interventions en classe par des médiations de nos expositions à L'ilot-S. Cette année, les projets à destination des scolaires ont fortement diminué en comparaison des années précédentes à cause de la baisse soudaine des subventions du Pass culture, entraînant de nombreuses annulations de projets. Et faute de budget du service culture de certaines communes, aucun parcours culturel n'a été mené par le CAUE auprès des classes concernées en 2026.

Formation des enseignants "Que se cache-t-il derrière les façades ?"

Trois modules étaient proposés dans le cadre de cette formation : un dispositif d'observation, d'arpentage et d'expérimentations permettant l'apport de connaissance dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, et de l'environnement. 25 enseignants ont bénéficié d'une demi-journée de formation à L'ilot-S, comprenant la visite de l'exposition "Modernité ordinaire", un temps de présentation sur des notions en analyse architecturale, suivi d'un atelier de conception d'un cadre en carton, destiné à comprendre l'importance du cadrage dans la photographie d'architecture, en lien direct avec l'exposition. De façon autonome avec leurs élèves, les enseignants participants ont réinvesti l'atelier dans leurs classes, avant de recevoir une professionnelle du réseau du CAUE de Haute-Savoie, pour donner suite à l'atelier et sensibiliser les élèves aux notions d'architecture à travers différents axes.

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) L'éloge du patrimoine ordinaire

En partenariat avec la Ville d'Annecy et accompagnées de deux professionnelles, architecte et paysagiste, quatre classes de deux écoles annéciennes ont bénéficié de ce parcours qui a débuté par la découverte de l'exposition "Modernité ordinaire", et s'est poursuivi par une intervention théorique et une balade à proximité de l'école. Ainsi, les élèves ont été sensibilisés au paysage et à l'architecture moderne de leur quartier en réalisant individuellement une carte mentale de l'itinéraire. Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'est concrétisé par la réalisation finale d'une grande carte sensible collective et légendée.

Les publications



3 REVUES ANNUELLES

Magazine Architecture et Stations n°17 Portraits d'Alpins

Le dernier numéro du magazine A&S va à la rencontre d'hommes et de femmes qui racontent une histoire sensible et incarnée de la Haute-Savoie. La journaliste Carine Bel y dresse les portraits de trois Haut-Savoyards qui, chacun à leur façon, témoignent, d'une autre manière d'habiter le territoire alpin, loin des clichés et au plus près des réalités contemporaines.

Revue Paysages n°16 Héritage

Poser la question de l'héritage, c'est s'intéresser à la manière dont notre histoire façonne les paysages. Grâce à des photos d'archives, des récits de porteurs de projet et des témoignages de concepteurs, ce numéro invite à un véritable voyage dans le temps. Grégoire Domenach, rédacteur en chef, dévoile comment les traces du passé continuent d'influencer la construction des paysages d'aujourd'hui.

Références 2025

Les 17 projets présentés dans cette revue éditée annuellement sont issus de "Références", l'observatoire de la création en architecture, urbanisme et environnement de la Haute-Savoie. Les opérations retenues révèlent la dynamique des territoires et la volonté des maîtres d'ouvrage de contribuer à un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle. La créativité des concepteurs est ainsi soutenue par l'audace des décideurs.



Bel, Richard, Le téléphérique du Salève, une expérience du paysage vivant, Co-édité CAUE 74 et Éditions Deux-cent-cinq

LE NOUVEAU GUIDE ARCHITECTURE & STATIONS

Le téléphérique du Salève Une expérience du paysage vivant

Le Salève, montagne emblématique du Genevois, est un espace naturel préservé qui se distingue par sa géographie unique. Entre France et Suisse, il relie la ville de Genève à un paysage exceptionnel, offrant une vue panoramique sur les Alpes, le Mont Blanc et le Jura. Le téléphérique, conçu par l'architecte Maurice Braillard et l'ingénieur André Rebuffel, et inauguré en 1932, est un emblème. La gare haute est un monument de beauté brutale, témoignage de l'audace de son époque.

Le projet de réhabilitation mené par l'agence Devaux & Devaux s'est attaché à valoriser ce patrimoine tout en révélant la beauté naturelle du paysage. Il a été salué par le prix l'Équerre d'argent en 2024. Monument historique et architecture contemporaine, zone de loisirs en plein air, refuge, oasis... cet endroit est une étape vers la montagne et une destination à part entière. La publication de ce guide s'inscrit dans la continuité du travail de recherche, mené par Fleur Richard, doctorante au CAUE de 2022 à 2025, à propos de l'œuvre de Maurice Braillard.



Observatoires des paysages, abords de Vinzier, octobre 2022 © Sylvain Duffard

2 OBSERVATOIRES EN LIGNE

L'observatoire photographique des Paysages

Créé en 2013 et mis en œuvre selon la méthodologie de l'Observatoire photographique national du paysage, cette publication en ligne propose des campagnes de prises de vues régulièrement reconduites par Sylvain Duffard, afin d'aboutir à des séries chronologiques : le même point de vue, précisément repéré, est ainsi à nouveau photographié selon une périodicité variable. Il s'attache aux paysages quotidiens, en évolution constante et qui constituent notre cadre de vie.

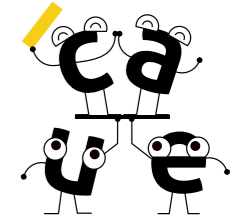
→ observatoire.paysages.caue74.fr

L'observatoire Références

Depuis 2005, Le CAUE actualise un observatoire de la création architecturale urbaine et paysagère dans le département organisé en 7 grands thèmes : aménagement, bâtiments d'activités, environnement, équipement public, logement, urbanisme. Avec aujourd'hui plus de 430 fiches, il témoigne de la richesse de la production haut-savoyarde et du dynamisme territorial.

→ references.caue74.fr

3 jours pour "Réparer le futur" Universités d'été des CAUE



Tous les 2 ans, le réseau des CAUE se réunit pour échanger, partager et progresser collectivement sur les sujets de l'aménagement territorial et les enjeux d'avenir.

Le 10, 11 et 12 septembre 2025, le CAUE de Haute-Savoie a organisé les Universités d'été des CAUE à Annecy, dans les locaux de l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy et du Brise-glace, au sein de l'ensemble construit par André Wogenscky et Louis Miquel, caractéristique de l'essor remarquable de notre département au cours du XX^e siècle.

Nous avons pu compter sur la qualité d'accueil de ces deux structures qui ont permis à nos invités de profiter d'un cadre exceptionnel entre architecture moderne et paysage d'exception.

Dans un contexte particulièrement trouble pour l'avenir des CAUE, dû au changement de

l'organisation de la collecte de la Taxe d'Aménagement, nous avons choisi de nous projeter avec optimisme en retenant le thème "Réparer le futur".

Réparer le futur c'est d'abord faire le pari qu'il y aura un futur, c'est admettre aussi qu'il sera fait de complexité, c'est choisir enfin d'en réparer l'idée dans les esprits et ouvrir des pistes de travail et de projet pour construire, en conscience et en mesure, une trajectoire désirable et soutenable.

De conférences en ateliers, de tables-rondes en visites, nous avons renforcé notre réseau autour d'une idée clé : les CAUE doivent conti-

nuer à jouer un rôle structurant auprès de tous leurs publics, et les missions qui leur sont confiées depuis bientôt 50 ans restent fiables et pertinentes pour relever les défis d'avenir.

Les équipes des CAUE sont investies et mobilisées. Elles sont encouragées au niveau fédéral par un Conseil d'Administration et une équipe très engagée. Elles sont confortées dans leur implication au niveau local par un discours très motivant du président du Département. Ce sont 170 participants, représentant 42 CAUE qui ont ainsi œuvré à écrire quelques pages d'avenir.



Le programme complet, et la restitution des temps forts sont accessibles en ligne, via le lien ci-après :



Vous découvrirez aussi un petit film d'animation réalisé spécialement pour cette rencontre par un étudiant de l'école des Gobelins dans le cadre d'une collaboration avec le CITIA. Une manière de faire le lien avec un autre pan de la culture locale : l'animation.

Les formations du CAUE en 2025

La Haute-Savoie fait face à des défis spatiaux, sociaux et économiques importants. Son enjeu est de rester une terre hospitalière et accessible. L'agilité des collectivités est mise à l'épreuve pour innover dans la construction de projets d'aménagement acceptables et répondre aux attentes d'un cadre de vie équilibré et soutenable. Les professionnels doivent également renouveler leurs approches et être en mesure de réagir aux attentes de la société. Le CAUE de Haute-Savoie propose un cadre de formations favorable à la rencontre de tous les acteurs, au sein desquelles ils peuvent inventer ensemble de nouvelles stratégies.



Formation "Réhabiliter l'architecture du XX"

La philosophie des formations proposées par le CAUE repose sur 3 axes :

→ Adresser des formations conjointement aux acteurs des collectivités et aux professionnels privés. Il s'agit de cultiver le potentiel de créativité dont nous avons besoin pour affronter nos défis locaux.

→ Offrir un catalogue évolutif, structuré en thèmes d'actualité, pour répondre au mieux aux enjeux contemporains du territoire et permettre aux participants de mieux assumer leurs responsabilités.

→ Proposer des formations accessibles pouvant être éditées à la demande sur l'ensemble du département.

La formation sur site, une immersion fertile

Chaque année, nous proposons un voyage structuré portant sur des thèmes qui intéressent notre territoire : l'évolution des architectures alpines, l'organisation des filières d'économie locale de l'aménagement du territoire, l'innovation pour un logement accessible et de meilleure qualité. En 2025, dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Excellence Bois des Savoie, nous avons organisé une formation sur site dans le land autrichien du Vorarlberg portant sur l'organisation de la filière bois locale. Élus, entreprises, ingénieurs et architectes ont pu découvrir une structure économique très inspirante pour notre territoire.

Le CAUE, un organisme de formation certifié Qualiopi

Le CAUE est un organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi depuis 2021 et agréé pour 4 ans par le Conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL) depuis janvier 2023. Son investissement vise particulièrement à créer les conditions de la construction d'une culture partagée du projet local.



→ Accéder au programme 2026

Les chiffres clés pour 2025

Des formations en résonance avec les enjeux locaux

Le CAUE a proposé 14 formations en 2025 en veillant à développer des sujets en lien étroit avec les préoccupations locales.

Dans un département qui se transforme vite sous l'impulsion d'une très forte attractivité, et dans lequel les habitants semblent parfois perdre leurs repères, nous accordons une grande importance aux thèmes patrimoniaux et paysagers afin de démontrer qu'un certain nombre de voies sont envisageables pour continuer d'accueillir des habitants en mobilisant les héritages de qualité du territoire. Le thème du logement, ainsi que celui du ménagement des sols et des espaces habités constituent également des sujets majeurs en Haute-Savoie, que nous abordons pleinement.

14 Formations dont 3 en intra

6 urbanisme 2 environnement-énergie-climat 5 architecture-patrimoine 1 paysage-biodiversité

267 Stagiaires

146 urbanisme 22 environnement-énergie-climat 92 architecture-patrimoine 7 paysage-biodiversité

Former spécifiquement nos partenaires

Nous veillons à être en permanence à l'écoute de nos partenaires pour leur proposer des contenus spécifiques. Qu'il s'agisse de déclinaisons de formations proposées au catalogue, ou de constructions à part entière, il nous importe de répondre au mieux aux attentes des territoires.

En 2025, nous avons ainsi déployé 3 formations en intra. Nous avons proposé "Le conseil en architecture" à nos collègues du CAUE de Savoie ainsi qu'à leur réseau, et avons adapté les formations "Évolution des espaces habités" et "PLUi et changement climatique" respectivement pour le SIAC et la communauté de communes du Haut-Chablais.



Coconstruire des formations

Le CAUE de Haute-Savoie contribue à l'échelle régionale ou encore nationale à co-construire des formations dont le contenu et les objectifs répondent à des enjeux dépassant le territoire départemental. En 2025, la collaboration a été poursuivie avec le CAUE Rhône Métropole pour déployer une formation intitulée "Le conseil en architecture" qui s'adresse spécifiquement aux architectes.

Un travail a été mené au sein de l'Union régionale des CAUE Auvergne Rhône-Alpes sur

le thème de l'urbanisme favorable à la santé. Une session de 2 jours de formation a été conçue en partenariat avec l'Agence régionale de la santé et les agences d'urbanisme, elle est développée à l'échelle de la région via le réseau des CAUE.

Deux membres de l'équipe sont également impliqués dans le pôle formation de la Fédération Nationale des CAUE qui évalue les besoins de nos partenaires sur l'ensemble du territoire et qui vise à adapter constamment nos méthodes et nos sujets aux grands enjeux.

ment nos méthodes et nos sujets aux grands enjeux.

Le CAUE reste à la disposition de ses partenaires locaux pour imaginer la mise en œuvre de nouvelles formations spécifiques dans l'esprit de participer à la montée en compétence de tous les acteurs de l'aménagement.

Adhérer au CAUE de Haute-Savoie

Tarifs 2025

Communes

1	→	500 hab.	43 €
501	→	1 000 hab.	86 €
1 001	→	2 500 hab.	172 €
2 501	→	5 000 hab.	344 €
5 001	→	10 000 hab.	688 €
10 001	→	20 000 hab.	1 376 €
20 001	→	40 000 hab.	2 752 €
40 001	→	80 000 hab.	5 504 €
80 000	→	et plus hab.	11 008 €

Établissements publics de coopération intercommunale

1 000	→	2 500 hab.	155 €
2 501	→	5 000 hab.	310 €
5 001	→	10 000 hab.	620 €
10 001	→	20 000 hab.	1 240 €
20 001	→	40 000 hab.	2 480 €
40 001	→	80 000 hab.	4 960 €
80 001	→	160 000 hab.	9 920 €
160 000	→	et plus hab.	19 840 €

Particuliers, professionnels et associations : **70 €**

Sont dispensés de cotisation :

→ Les communes qui adhèrent au CAUE par l'intermédiaire de leur communauté de communes.

→ Les établissements scolaires et autres structures qui dépendent d'une commune ou d'un EPCI adhérent.

Nos partenaires adhérents 2025

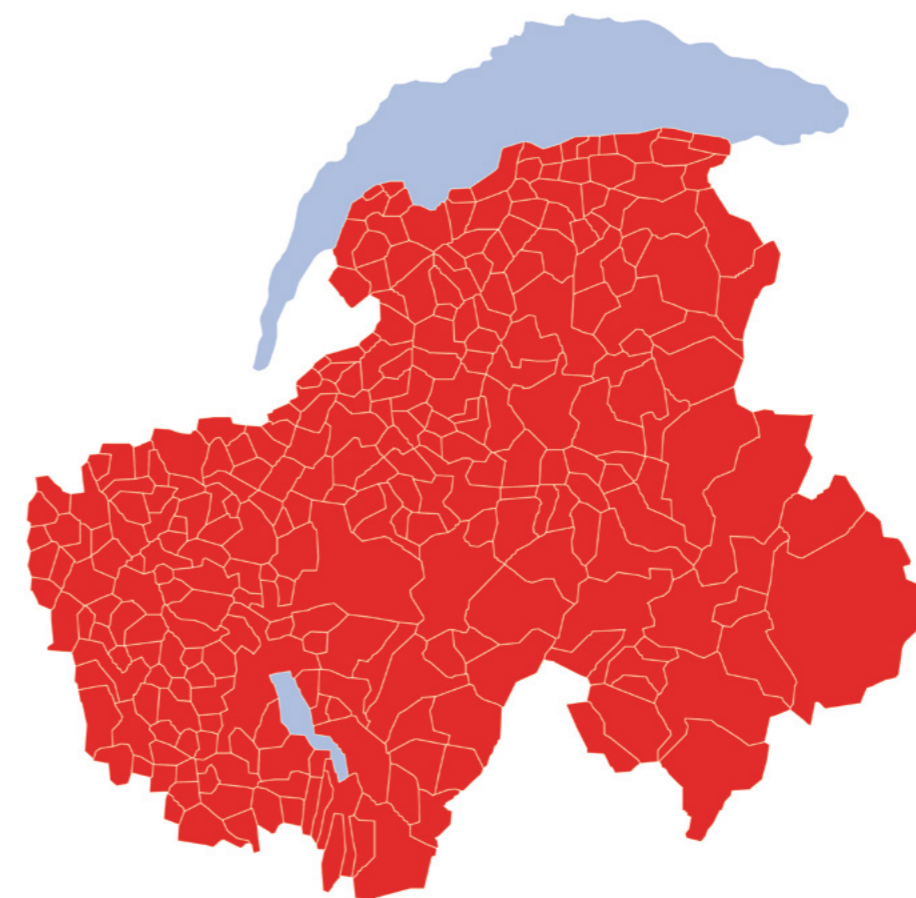
Agence qualité construction (AQC)
Association des guides du patrimoine de Savoie Mont-Blanc (AGPSMB)
Asters, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Haute-Savoie
BESSIERES Jacques
CAP Développement
CAPEB 74
Centre de la nature montagnarde
Chambre interdépartementale des notaires de Savoie et Haute-Savoie
CHAZAL Michèle
CMDL Manaslu
Fédération BTP 74
Fédération française de ski (FFS)
FNAIM des Savoie
Fondation FACIM
Gîtes de France Haute-Savoie
Halpades Annecy
Haute-Savoie Habitat OPH74
Leman Habitat
Le Mikado MJC centre social Annecy Nord

Maison de l'architecture de Haute-Savoie
Maisons paysannes des Pays de Savoie
PAYSALP écomusée
ROCHEXPO Foire exposition Haute-Savoie Mont-Blanc
SA Mont-Blanc entreprise sociale pour l'habitat
Société d'économie alpestre de Haute-Savoie (SEA74)
Service départemental d'incendie et de secours de Meythet (SDIS)
TERACTEM
Union nationale des géomètres-experts (UNGE) de Haute-Savoie
RENAUD Nathalie
Réseau environnement santé
The Shifters Annecy
Fédération française du paysage

Les membres élus à l'Assemblée générale, adhérents 2025 :

Jacques Bessières
Laurent Detraz
François Lavigne-Delville
Denis Maire
Anne Perrot
Carole Vincent

Les chiffres clés pour 2025



21 EPCI adhérents sur 21
279 communes adhérentes sur 279
32 partenaires

L'adhésion au CAUE permet de :

Participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale, laquelle vote, outre le budget, le programme des actions à mener.

Bénéficier de conseils personnalisés diffusés par notre équipe permanente, consulter notre documentation et notre service de recherche d'informations.

Solliciter une étude préalable à tout projet d'équipement d'intérêt public, d'aménagement ou de document d'urbanisme. Le CAUE établit alors une convention stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre. La mobilisation éventuelle d'intervenants habilités fait l'objet d'un contrat avec la collectivité.

Être informé et invité aux journées de sensibilisation et de formation.

Bénéficier du service de conseil architectural, urbain et paysager gratuit pour les porteurs de projet.

Être assisté d'un professionnel spécialement formé pour participer aux réunions des jurys de concours de maîtrise d'œuvre.

Mener des actions d'animation et de sensibilisation définies conjointement par convention. Les structures situées sur votre territoire : associations, établissements scolaires... peuvent également en bénéficier.

Être informé et invité aux manifestations et animations que nous organisons.

Être destinataire de nos publications dont le rapport annuel d'activité.

Recevoir les mises à jour de l'observatoire Références, éditées chaque année, consultables sur : www.references.caue74.fr

Bilan financier 2025

Gestion courante et formation du résultat net

Le budget 2025, adopté en équilibre à 2 776 667 €, a été réalisé à 88 % en dépenses et à 77 % en recettes.

L'année 2025 s'achève avec la réalisation d'un résultat net négatif de 319 439,75 €.

	2025	2024	variation en €	variation en %
Ressources du CAUE fondées sur la Taxe d'aménagement	569 888	1 352 188	-782 300	-57,85 %
(+) financements externes (partenariats, subventions)	1 346 390	433 701	912 689	210,44 %
(+) autres financements (cotisations, produits divers)	160 345	110 687	49 658	44,86 %
(-) frais de personnels et impôts	1 564 995	1 604 661	-39 666	-2,47 %
(-) charges	722 408	747 723	-25 315	-3,39 %
excédent brut d'exploitation	-210 780	-455 809	245 028	-53,76 %
(-) amortissements des immobilisations	162 977	166 715	-3 738	-2,24 %
(-) provision pour risque	0	0	0	
résultat financier	38 651	37 516	1 134	3,02 %
résultat exceptionnel	15 667	12 833	2 834	22,09 %
résultat net	-319 440	-572 175		

Comptes et bilan de l'exercice 2025 - rapport de Philippe Paris, agent comptable, chargé de la tenue des comptes, désigné par le Préfet après consultation du directeur départemental des Finances Publiques.

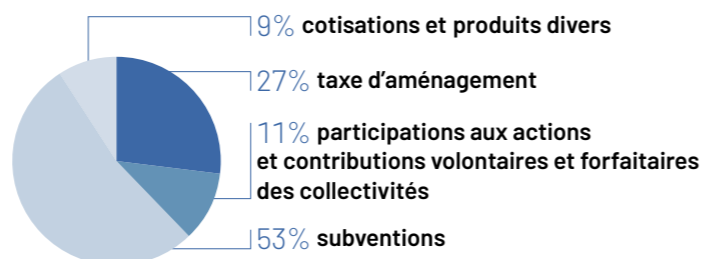
→ Le total des produits s'élève à 2 137 069,24 €

2 137 069 € | 27% taxe d'aménagement soit 569 887,62 €

La recette taxe d'aménagement ne compose plus que 27 % de ce total et diminue très fortement par rapport à 2024, qui était déjà une année de forte baisse.

Elle est de 569 887,62 €

Les autres produits du CAUE se composent des participations aux actions et contributions volontaires et forfaitaires des collectivités (11 % des produits), des cotisations et produits divers (9%) et surtout des subventions (53 %), majoritairement celles versées par le Conseil départemental pour compenser l'effondrement de la taxe d'aménagement et assurer de la trésorerie au CAUE.



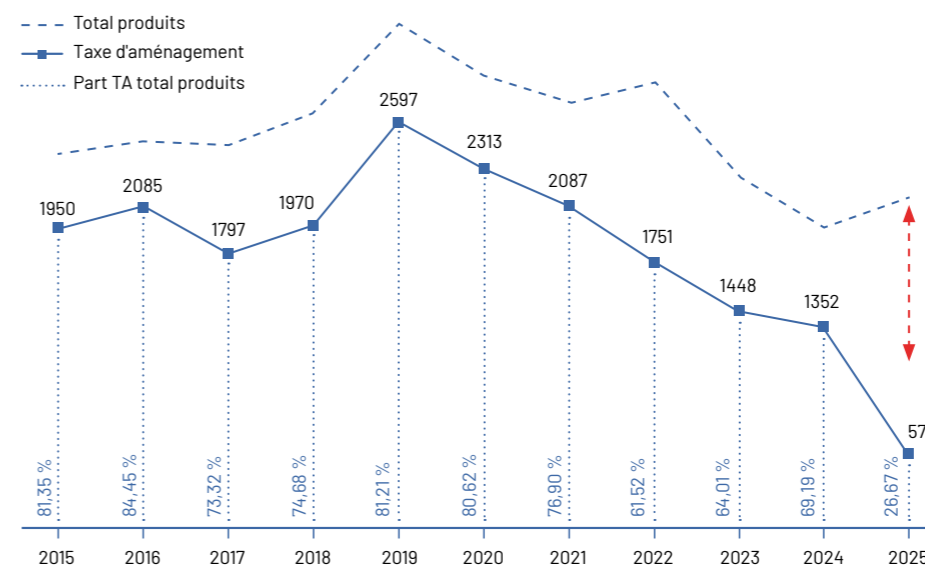
→ Le total des charges de l'année s'élève à 2 456 509 €

Les dépenses en frais de personnel représentent toujours 59 % du total ; en montant, le poste est toutefois en légère diminution comparé à 2024.

Les charges générales diminuent également par rapport à l'exercice antérieur, exprimant un nouvel effort de recherches d'économies en rationalisant les actions, ce qui se traduit notamment par une moindre sollicitation des intervenants extérieurs.

→ Le produit financier est, en 2025, de nouveau dopé par la plus-value sur revente de titres de placement pour compenser la diminution de la taxe d'aménagement.

→ Les amortissements des immobilisations se maintiennent, signe d'un renouvellement régulier du matériel.



En conclusion, l'activité financière du CAUE de Haute-Savoie demeure saine et l'effort de maîtrise des dépenses est à souligner.

La baisse brutale et massive de la taxe d'aménagement conduit malgré tout à puiser, une nouvelle fois, dans les réserves de trésorerie et, surtout, à un appel à subvention du Conseil départemental.

L'ajustement du taux de 11,5 à 14,5 %, l'aide financière et la garantie plancher de recettes de 1 900 000 € du Conseil départemental permettent au CAUE d'envisager sereinement l'exercice 2026.

En attendant une stabilisation du recouvrement de la taxe d'aménagement et surtout une reprise de l'activité de construction immobilière, le soutien du Département sera certainement encore indispensable en 2027 et 2028.

Analyse patrimoniale

→ En 2025, le CAUE investit essentiellement dans la partie logiciel (Everwin GX)

→ Les ressources propres suivent la pente descendante de la taxe d'aménagement mais composent toujours l'essentiel du capital, tandis que l'endettement continue de baisser progressivement.

emplois (en milliers d'euros)			
	2025	2024	variation
immobilisations			
logiciels	4,7	3,5	34,29%
matériel informatique	3,1	3,8	-18,42%
véhicules	1,1	2,2	-50,00%
autres matériels	26,9	35,0	-23,14%
bâtiment L'ilot-S	1 827,0	1 633,0	-11,88%
immobilisations financières	6,0	316,0	-98,10%
fonds de roulement	612,0	916,2	
totaux	2 480,8	2 909,7	-14,74 %

ressources (en milliers d'euros)			
	2025	2024	variation
capitaux propres			
fonds associatifs	2 035,0	2 384,0	-14,64%
subventions	178,4	191,2	-6,69%
emprunts	267,4	334,5	-20,06%
totaux	2 480,8	2 909,7	-14,74 %

Le CAUE de Haute-Savoie

Le CAUE de Haute-Savoie, association d'intérêt public, **accompagne et sensibilise les collectivités, les acteurs de l'aménagement et les citoyens pour contribuer à la transformation qualitative du paysage et du cadre de vie. Son équipe s'engage et innove pour aborder en conscience les enjeux du territoire et œuvrer à son ménagement. Son action favorise l'émergence d'une culture partagée qui nourrit l'exigence des habitants pour un développement plus harmonieux** avec leur environnement.



L'îlot-S, siège du CAUE de Haute-Savoie à Annecy

Organisme départemental issu de la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, le CAUE assume des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs. Il est géré par un Conseil d'administration de 23 membres qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales. Le Président est un élu local, l'Assemblée générale est constituée de communes et de collectivités adhérentes, et de partenaires.

Pour répondre à ses missions, le CAUE de Haute-Savoie est composé d'une équipe pluridisciplinaire, organisée autour de trois pôles opérationnels :

- Conseil & accompagnement
 - Aménagement & innovation
 - Pédagogie & culture
- assistés du pôle Structure (administration, graphisme & communication).

Le siège du CAUE de Haute-Savoie est situé au 7 esplanade Paul Grimault à Annecy. Ses bureaux cohabitent avec L'îlot-S, espace culturel de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en Haute-Savoie, où sont organisés expositions, conférences, médiations et ateliers.

Le projet associatif du CAUE

Les membres du Conseil d'administration et de l'équipe ont travaillé conjointement à la formulation du nouveau projet associatif, validé en Assemblée générale le 22 mai 2023. Six nouvelles orientations structurantes sont proposées pour les six ans à venir (2023 à 2029).



Bureau

Président : **Joël Baud-Grasset**

Vice-président : **Lionel Tardy**

Trésorière : **Marie-Claire**

Teppe-Roguet

Secrétaire : **Anne Perrot**

Conseil d'administration

Représentants
 des collectivités locales :

Joël Baud-Grasset

conseiller départemental
 du canton de Sciez

Lionel Tardy

conseiller départemental
 du canton d'Annecy-4

Valérie Gonzo-Massol

conseillère départementale
 du canton d'Annecy-1

Aurore Termoz

conseillère départementale
 du canton du Mont-Blanc

Marie-Claire Teppe-Roguet

conseillère départementale
 du canton de Gaillard

Myriam Lhuillier

conseillère départementale
 du canton d'Annecy-2

Représentants de l'État

Jean-François Hou

directeur départemental
 des territoires

Philippe Ganion

architecte des bâtiments de France,
 chef de l'Unité départementale
 de l'architecture et du patrimoine

Frédéric Bablon

directeur académique des services
 de l'Éducation nationale

Personnes qualifiées, choisies
 par le Préfet

Jean-Pierre Monfort

Antoine Rouillon

ancien directeur de la Société
 d'économie alpestre

Conseil d'administration

Membres élus par l'Assemblée générale

Laurent Detraz

représentant la Chambre
 départementale de l'Union nationale
 des géomètres experts
 de Haute-Savoie

Carole Vincent

maire de Neydens, vice-présidente
 en charge de l'habitat de la
 communauté de communes
 du Genevois

Anne Perrot

architecte-paysagiste et déléguée
 Haute-Savoie de la Fédération
 française du paysage

Denis Maire

maire de Juvigny et vice-président
 à l'aménagement Annemasse les
 Voirons agglomération

François Lavigne-Delville

ancien maire de Viuz-la-Chiesaz et
 délégué à l'artisanat et aux tiers-lieux
 Grand Annecy agglomération

Jacques Bessières

vice-président de l'Association
 pour la défense de l'environnement
 et du patrimoine de Talloires

Représentants des professions
 concernées, désignés par le Préfet

Isabelle Dieu représentant l'Ordre
 des architectes

Éric Beauquier architecte,
 représentant le Syndicat des
 architectes

Gaël Muffat notaire, représentant
 la Chambre départementale
 des notaires

Nathalie Mazet urbaniste

Représentant le personnel

Julie-Amadéa Pluriel

conseillère paysage

Équipe

Directeur : **Stéphan Dégeorges**[01]

Administration & comptabilité

Bénédicte Clergue[02], attachée

de direction, responsable du pôle

Thomas Barbier[03], comptable

Philippe Paris[04], agent

comptable désigné par le Préfet

Selcan Erbek[05], secrétaire

administration des formations

Béatrice Lassaigue-Batoux[06],

secrétaire accueil et administration

des pôles Conseil & accompagnement

et Aménagement & innovation

Isabelle Grand Barrier[07],

assistante du pôle Pédagogie &

culture, en charge des outils

de communication

Atelier graphique

Anthony Denizard[08],

graphiste assistant d'études

Pauline Bert[09],

graphiste assistante d'études

Pôle Conseil & accompagnement

Caroline Arbaud[10],

responsable du pôle

Véronique Decroix[11],

conseillère architecture

Gautier Gérard[12],

conseiller architecture

Julie-Amadéa Pluriel[13],

conseillère paysage

Mathias Apicella[14],

conseiller architecture, responsable

réseau architectes-conseil

Pôle Aménagement & innovation

Chloé Malié[15],

responsable du pôle

Julien Gourin[16],

conseiller urbanisme,

Olivier Bontemps[17],

conseiller urbanisme

Pôle Pédagogie & culture

Léa Mabile[18],

responsable du pôle

Sandrine Miranda[19],

professeure relais



[01]



[02]



[03]



[04]



[05]



[06]



[07]



[08]



[09]



[10]



[11]



[12]



[13]



[14]



[15]



[16]



[17]



[18]



[19]

En congé de fin de carrière

Jacques Fatras[20],

responsable du pôle Conseil

& accompagnement



[20]

Ont quitté le CAUE

Fleur Richard[21],

doctorante en architecture

Dany Cartron[22], responsable

du pôle Pédagogie & culture

Alexandra El Zeky[23],

conseillère action culturelle

Amélie Boudart[24],

conseillère urbanisme

Clémentine Jouvenceau[25],

conseillère paysage



[21]



[22]



[23]



[24]



[25]

Ont collaboré en 2025

Carine Altermatt

stagiaires : **Ariane Curmi**

et **Nina Tournébeze**

Membres du Conseil d'architecture,
 d'urbanisme et de l'environnement
 de Haute-Savoie